

Exposé du conseiller d'Etat Philippe Perrenoud, Directeur de la santé publique et de la prévoyance

Seules les paroles prononcées font foi!

Mesdames et Messieurs

Je vous souhaite la cordiale bienvenue à cette conférence de presse de la *Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale* du canton de Berne. Par avance, merci de votre attention et de l'information que vous fournirez au public sur un thème difficile, douloureux même pour les personnes directement concernées et, de manière générale, très mal connu dans l'opinion publique.

Quand le canton de Berne dépense mille francs, il en consacre 230 à la prévoyance sociale, toutes charges comprises.



Mais quelle est la réalité de la pauvreté dans le canton de Berne ? Lorsque je suis entré en fonction en tant que conseiller d'État, au printemps 2006, je n'aurais pas pu apporter une réponse précise à cette question. J'ai donc cherché à en savoir davantage et nous avons constaté, avec mes collaborateurs, que le canton de Berne ne disposait pas d'un instrument d'analyse performant qui aurait permis de répondre complètement à cette question.

Certes, nous disposons de statistiques précises sur les personnes qui touchent des prestations. Par exemple, la statistique de l'aide sociale, qui donne des informations détaillées, commune par commune, sur les personnes soutenues par les services sociaux. Ces statistiques partielles nous aident à ajuster les dispositifs d'aide aux besoins effectifs des personnes qui sollicitent le soutien de l'État.

Malgré la qualité de ces instruments, nous n'avons pas une vision complète permettant de comprendre qui est pauvre ou menacé par la pauvreté dans notre canton. Sans cette vision, il est très difficile, pour le Conseil-exécutif, de piloter la politique du canton avec le souci de réduire la pauvreté sur la durée.

C'est pourquoi j'ai demandé à ma direction de réaliser une étude approfondie sur la pauvreté dans le canton de Berne. C'est le résultat de cette étude que je souhaite vous présenter aujourd'hui.

Madame **Bettina Seebeck**, spécialiste au sein de notre *Division d'évaluation scientifique*, vous expliquera dans un premier temps les méthodes que nous avons utilisées pour cette analyse de la pauvreté. Ensuite, Madame **Regula Unteregger**, cheffe de l'*Office des affaires*

sociales, vous résumera les principales données quantitatives de l'étude – ce que l'on pourrait appeler la partie empirique. Puis Monsieur **Pascal Coullery**, secrétaire général adjoint de ma direction, vous expliquera les dimensions structurelles de l'analyse menée – ce que l'on pourrait appeler la partie systémique. Finalement, je conclurai avec une appréciation politique et en vous exposant ce que je compte entreprendre pour mieux combattre la pauvreté.

* * * * *

Au terme de cette présentation, venons-en donc aux réflexions politiques et à mes conclusions.

Mesdames et Messieurs, la pauvreté est une réalité très douloureuse pour les personnes qui y sont confrontées. Nous avons essayé, avec le tome II du Rapport social 2008, de donner un visage à la pauvreté, en réunissant quelques témoignages de personnes directement concernées.

J'ai rencontré ces personnes lundi dernier. J'ai été très impressionné par leur dignité, par leur courage, mais aussi par la peine qu'elles ressentent.

Être pauvre, c'est vivre durement. Être pauvre, c'est devoir se battre chaque jour. Être pauvre, c'est devoir renoncer à de nombreux projets de vie en serrant les dents pour tenir le coup.

Il n'est pas acceptable qu'une part importante de la population doive vivre dans la pauvreté et il en va de la responsabilité de tous que la pauvreté soit combattue avec ténacité.

50 000 ménages pauvres ou menacés par la pauvreté dans le canton de Berne, 90 000 personnes qui vivent au quotidien la souffrance de la vraie pauvreté ou de la précarité permanente, c'est beaucoup trop ! Une exigence politique centrale découle de ce constat : il faut parvenir à une réduction substantielle du nombre de personnes concernées.

Dans l'hypothèse où je serai en mesure d'exercer suffisamment longtemps ma responsabilité de membre du Conseil-exécutif, l'objectif que je me fixe, dans les dix années à venir, est de réduire ce nombre de 50%.

À savoir, à l'horizon 2018, moins de 50 000 personnes concernées par la pauvreté ou la précarité, vivant dans environ 6% des ménages.

Est-ce que cet objectif peut être atteint ? Je suis persuadé que oui, mais je sais aussi que cela sera très difficile. Pourquoi ?

D'abord, parce que les pauvres n'ont pas de lobby. Les personnes pauvres sont moins nombreuses que celles des autres groupes socio-économiques à s'engager sur le plan

civique et politique. Il n'y a pas de parti des pauvres et les partis existants, même les partis de gauche, connaissent mal la pauvreté et ne font pas de la lutte contre la pauvreté un élément central de leur programme politique. S'il est donc facile de susciter l'approbation générale en s'indignant de la persistance de la pauvreté, il est beaucoup plus difficile de réunir une majorité pour des mesures politiques qui la réduirait de manière significative.

Ensuite, parce que les processus sociaux qui fragilisent certains groupes de la population et qui poussent des personnes vers la pauvreté ne dépendent pas directement de l'action des pouvoirs publics. La démographie, les migrations, les changements technologiques, l'évolution des marchés, tous ces facteurs sont bien sûr sensibles à l'action des collectivités publiques, mais l'influence réelle de l'État n'est somme toute que subsidiaire.

Mais aussi parce que les situations qui génèrent des risques spécifiques de précarité ne peuvent être transformées que par des démarches sur la durée. Si on veut, par exemple, améliorer la position sociale des ménages monoparentaux, ce n'est pas seulement par le jeu d'adaptations législatives qu'on y parviendra. Il y a des mentalités qui devront évoluer, les conditions d'accès à l'emploi qui devront être facilitées, tous changements qui requièrent du temps.

Comment parvenir en dix ans à réduire de moitié la pauvreté dans le canton de Berne ?

Quatre pistes me semblent pouvoir être suivies de manière fructueuse pour mettre en place une stratégie qui réduise durablement la pauvreté.

Inscrire la pauvreté au centre du débat public

Premièrement, il faut faire de la pauvreté un thème important du débat public. Aujourd'hui, quand on parle de pauvreté, on parle de la misère terrible qui affecte des populations lointaines, pour l'essentiel dans l'hémisphère sud. La pauvreté en Suisse n'est pas un thème, ou elle ne l'est que très ponctuellement, malgré les efforts notables de diverses organisations, à l'exemple de *Caritas* ou d'*ATD Quart Monde*.

Ce sera l'effort de ma direction dans les mois qui viennent. Nous nous efforcerons de diffuser largement le Rapport social 2008. Une version populaire – à savoir courte, simplifiée dans la présentation des données statistiques et aisément abordable par les non spécialistes – sera proposée au printemps 2009.

Au mois de mai 2009, nous organiserons à Berne un grand colloque à partir de ce rapport, auquel seront invités des représentants des communes, de l'économie et de la politique. L'objectif sera d'y confronter nos analyses avec les perceptions des personnes engagées sur

le terrain et de formuler des propositions pour l'amélioration des dispositifs de lutte contre la pauvreté.

Je m'approcherai aussi des partis politiques, en leur demandant de prendre connaissance de ce rapport, d'en discuter les résultats et de réfléchir à des propositions d'action.

Faire de la lutte contre la pauvreté une priorité de politique générale

Deuxièmement, je suis persuadé qu'il faut faire de la lutte contre la pauvreté une priorité transversale de l'action du gouvernement plutôt que de la traiter uniquement par le biais de politiques sectorielles, qui plus est souvent mal coordonnées entre elles.

Le Rapport social 2008 le montre bien. Une part significative de la précarité est déterminée dans le canton de Berne par la structure des salaires, avec une forte majorité de personnes salariées gagnant moins que le salaire médian suisse. Une action sur ce plan relève d'une volonté politique concertée, qui englobe l'économie et l'instruction publique.

Le canton de Berne ne part pas de zéro dans ce domaine. Je rappellerai ici la « Stratégie de croissance 2004 » du Conseil-exécutif, dont le Grand-Conseil a discuté pour la dernière fois en juin 2007. Il s'agira d'examiner, pour la prochaine législature, comment les mesures contribuant directement à la réduction de la pauvreté peuvent être renforcées et complétées.

Améliorer et renforcer les dispositifs qui ont fait leurs preuves

La politique sociale du canton de Berne repose sur des dispositifs qui fonctionnent bien. Une stratégie de réduction durable de la pauvreté visera nécessairement à en renforcer les effets.

Je pense ici spécialement à l'élargissement des structures d'accueil extrafamilial pour les enfants, qui sont encore loin de satisfaire la forte demande et dont on sait qu'elles facilitent la compatibilité entre la vie familiale et l'exercice d'une profession. Je pense aussi au renforcement des programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS).

Mettre l'accent sur la prévention

Le rapport social 2008 nous montre que, entre 0 et 5 ans, un enfant sur dix émerge à l'aide sociale par le biais de ses parents. Et presque la moitié des personnes bénéficiant de l'aide sociale est âgée de moins de 25 ans. Cela veut dire que nous sommes appelés à augmenter sensiblement nos dispositifs de prévention.

En effet, il faut absolument éviter que les jeunes qui démarrent dans l'existence avec des conditions relativement défavorables soient victimes d'une inégalité des chances qui entrave

leur développement futur. Notre objectif sera ici d'améliorer la détection précoce chez les enfants en âge préscolaire et de développer des mesures de soutien ciblées.

Il en va de même des mesures d'intégration qui s'adressent à la population d'origine étrangère. Meilleure est l'intégration et plus faible est le risque de se retrouver en situation précaire, pouvant déboucher à tout moment sur une situation de véritable pauvreté. Dans ce domaine également, le canton dispose d'ores et déjà d'instruments, mais je suis persuadé qu'il faudra les renforcer, voire en créer d'autres.

Mesdames et Messieurs

Avec le Rapport social, le canton de Berne dispose d'un instrument adéquat pour comprendre la réalité de la pauvreté dans toute sa complexité. Cet instrument sera constamment perfectionné et un rapport paraîtra tous les deux ans.

Le Conseil-exécutif a pris connaissance du rapport social 2008 mercredi 3 décembre. Il ne s'agissait que d'une information, l'heure des décisions viendra plus tard.

La prochaine étape est celle de la discussion publique et de la concertation avec tous les milieux intéressés. À partir de là, dès l'été 2009, ce sera la tâche de ma direction que de traduire les analyses et les résultats des discussions en propositions d'action politique.

Je l'ai dit, je le répète. Il ne sera pas facile de définir une stratégie gouvernementale d'ensemble qui vise une réduction de moitié en dix ans de la pauvreté dans le canton de Berne. Mais c'est l'objectif que je fixerai et dont je suis convaincu que notre canton peut l'atteindre.

Je vous réitère mes remerciements et suis prêt, de même que mes collaborateurs, à répondre à vos questions.